

Immobilier : encore une équipe de Lacourte Balas chez DS Avocats

Et de deux. Après avoir recruté une équipe de Lacourte Balas au sein de son département Société en juillet dernier (LJA 1030), DS Avocats récidive et se renforce en Immobilier et Construction en accueillant les deux associées femmes de ce même cabinet : Valérie Marais et Valérie Desforges. Elles sont accompagnées de deux collaboratrices : **Ophélie Rossi** et **Vanessa Bellahsen Marjoux**.

Agée de 42 ans, **Valérie Marais** (troisième en partant de la gauche sur la photo) a débuté sa carrière chez Gide en 1995, avant de rejoindre Lacourte Balas et d'en devenir associée en 2006. Elle est spécialisée en urbanisme et aménagement. Elle conseille une clientèle privée



composée de promoteurs, foncières et institutionnels pour la structuration et la mise en oeuvre d'opérations immobilières complexes. Elle intervient également en contentieux de l'urbanisme

Agée de 40 ans, **Valérie Desforges** (deuxième en partant de la gauche sur la photo) a, pour sa part, d'abord été colla-

boratrice chez Ranjard Normand (1995-1997), Fidal (1997-1999) et Mignard Teitgen Grisoni (1999-2001). Elle a ensuite rejoint Lacourte Balas en 2002 et en est devenue associée en 2004. Elle est spécialisée en contentieux de l'immobilier et de la construction. Elle intervient pour la défense de maîtres d'ouvrage privés au stade précontentieux et contentieux. Elle dispose également d'une expertise dans le domaine des voies d'exécution, notamment en saisies immobilières auprès d'une clientèle bancaire.

Le département Droit immobilier de DS Avocats à Paris compte désormais trois associés, un pré-associé et 6 collaborateurs. ■

Corporate : David Lussigny, associé chez Nabarro & Hinge

Nabarro & Hinge étend ses activités en Corporate / M&A et en private equity, en accueillant David Lussigny en qualité d'associé.

Avocat depuis 2000, **David Lussigny** a débuté sa carrière chez Willkie Farr & Gallagher, avant de rejoindre Clifford Chance puis De Gaulle Fleurance & Associés où il a été nommé senior counsel en janvier 2010.

Il conseille des industriels comme des financiers (notamment des fonds d'investissements small cap-mid cap), à l'occasion de dossiers de M&A et de private equity, ainsi qu'en matière de financements structurés, de financements immobiliers, de restructurations de dette et en contentieux corporate.



Thomas Clay, spécialisé en Arbitrage et Contentieux, est associé gérant de la structure, et **Alexis Constantin**, spécialisé en droit commercial, en est le co-gérant. Tous deux sont professeurs agrégés à l'Université de Versailles – Saint Quentin.

Contentieux : Xavier Pernet rejoint Ginesté

Ginesté Magellan Paley-Vincent se développe en contentieux des affaires, grâce à **Xavier Pernet** qui a rejoint le cabinet en qualité d'associé le 5 décembre dernier. Agé de 36 ans, ce dernier exerçait précédemment chez Jones Day depuis 2003.

Il intervient dans les contentieux relatifs aux opérations de haut de bilan et aux prises de participation, dans les litiges concernant la rupture des relations et partenariats commerciaux, les réseaux de distribution et les relations de sous-traitance, ainsi que dans le contentieux des procédures collectives, les expertises judiciaires et les voies d'exécution. ■



Lancement de Corpus consultants



A 83 ans, Robert Badinter a encore le sens de l'initiative. Pour preuve : l'ancien garde des Sceaux vient de créer Corpus consultants, un e-cabinet destiné aux professionnels du droit. Constatant que du fait de la complexification du droit, ces derniers étaient « *confrontés à des questions juridiques toujours plus difficiles* », il

a réuni « *une équipe de professeurs agrégés de la nouvelle génération, déjà reconnus dans leurs domaines de compétence* ». Au nombre de 14 (lui compris), ceux-ci ne répondront qu'aux questions posées par des juristes professionnels, et uniquement par voie électronique. « *Toute consultation sera le fruit du travail commun de plusieurs membres, et signée par deux associés au moins* », précise Robert Badinter sur le site Internet du cabinet (<http://www.corpus-consultants.com>). Une charte éthique s'imposera aux consultants, pour prévenir les conflits d'intérêts.

GIDE RENOUVELLE SON COMITÉ EXÉCUTIF

Comme tous les deux ans, Gide Loyrette Nouel a élu son nouveau comité exécutif qui prendra ses fonctions en janvier 2012. Cinq associés composent la nouvelle équipe dirigeante : Baudoin de Moucheron a été élu senior associé et succède à Pierre Raoul-Duval. Stéphane Puel, membre du Comité exécutif depuis 2009, a été élu associé gérant et succède à Christophe Eck. Les trois autres membres du comité exécutif sont Christophe Eck, David Lasfargue et Frédéric Nouel.